LA PROTECTION DES HABITATS DE RAINETTE FAUX-GRILLON EN MILIEU AGRICOLE

- La conservation volontaire en Outaouais-



1. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME QUE FAIT CONSERVATION DE LA NATURE CANADA (CNC)?

- ONG à but non lucratif; organisme de charité
- Mission de l'organisme: protéger des sites naturels par l'entremise d'achats, de dons ou autres moyens, et les administrer dans une perspective à long terme, dans le but de sauvegarder le patrimoine naturel du Canada.













2. RÔLES DE CNC À CE JOUR DANS LES EFFORTS DE CONSERVATION DE LA RAINETTE FAUX-GRILLON

DES ACTIONS MULTIPLES!

- Acquisition de terres abritant la RFG
- Participation à des inventaires avec le MFFP de l'Outaouais
- ☐ Rédaction du plan de conservation de la RFG à Aylmer
- ☐ Implication dans l'Équipe de rétablissement de la RFG
- ☐ Études de littérature sur la RFG en milieu agricole



3. LA PROTECTION DES HABITATS EN MILIEU AGRICOLE PAR LA CONSERVATION VOLONTAIRE

PROJET EN COURS DANS LA VALLÉE DE L'OUTAOUAIS

Objectifs

- 1. Protéger les habitats
- 2. Améliorer leur qualité
- 3. Sensibiliser les propriétaires

Étape principales

- ☐ Développer une stratégie avec des partenaires
- ☐ Identification de propriétaires intéressés
- ☐ Rencontres et remise d'outils de sensibilisation
- ☐ Entente de conservation volontaire
- ☐ Identification et délimitation des sites de reproduction
- ☐ Reconnaissance des participants



3. LA PROTECTION DES HABITATS EN MILIEU AGRICOLE PAR LA CONSERVATION VOLONTAIRE

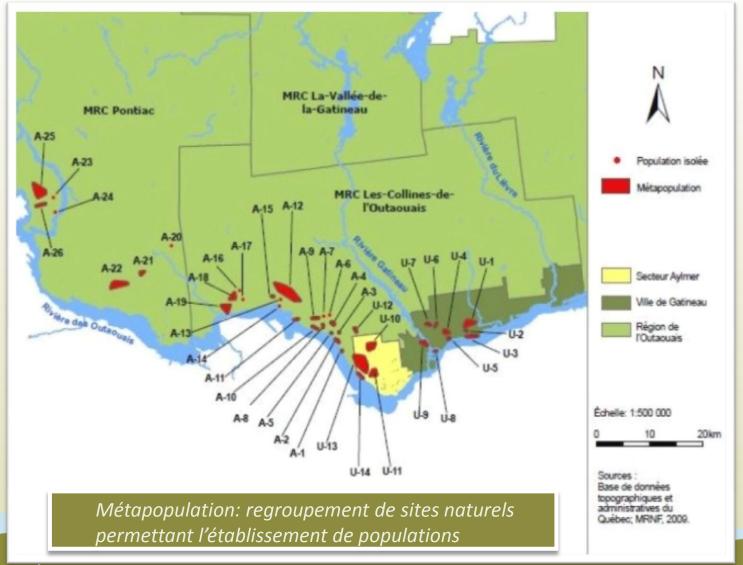
PROJET EN COURS DANS LA VALLÉE DE L'OUTAOUAIS

Contexte actuel

- Le paysage agricole est compatible avec la RFG : agriculture de faible intensité, pâturages, milieux ouverts, forêts peu denses, topographie vallonneuse qui décourage le nivellement, etc.;
- Plus de 140 sites de reproduction, répartis en 26 métapopulations;
- 71 propriétaires identifiés, dont 12 compagnies enregistrées.



LOCALISATION DES MÉTAPOPULATIONS DE RAINETTE FAUX-GRILLON DANS LA VALLÉE DE L'OUTAOUAIS











- i. Destruction de l'habitat : drainage agricole, nivellement des terres, remblayage
- ii. Modification du drainage : introduction de prédateurs (poissons), disparition des étangs temporaires, réduction de l'hydropériode



iii. Contamination : bétail dans les étangs, pesticides, engrais

iv. Machinerie: mortalité, création d'ornières



GESTION INTÉGRÉE - Pratiques agricoles de faible intensité:

Culture de foin et pâturage (vs labourage, drainage, culture en rangées, rotation annuelle, broutage intensif, usage extensif de pesticides et fertilisants).





RECOMMANDATIONS

Priorité 1: Protection de l'habitat de reproduction

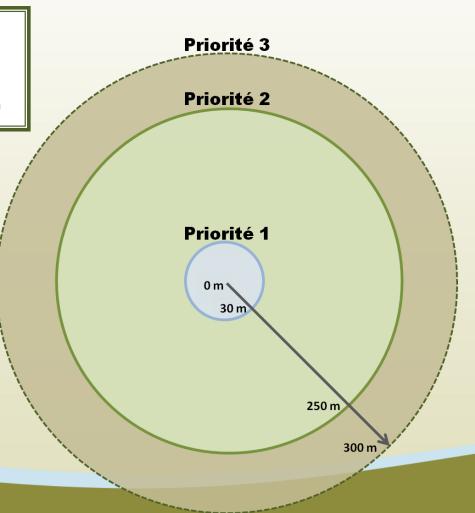
Priorité 2: Protection de l'habitat terrestre

Priorité 3: Protection de la zone tampon (facultatif)



Priorité 1: Conservation intégrale de l'étang de reproduction.

Priorité 2: Adopter des pratiques agricoles compatibles et maintenir un milieu ouvert.



- ✓ Adopter des pratiques agricoles de faible intensité (pâturage et culture de foin)
 - Éviter les monocultures (ex : maïs, soja) sur les terres agricoles adjacentes aux sites de reproduction.;
 - Ajuster le châssis de la faucheuse à une hauteur supérieure à 10 cm (idéalement 20 cm).
- ✓ Conserver **l'hydropériode naturelle** des habitats
 - Éviter de drainer, niveler, creuser ou remblayer dans le périmètre de conservation suggéré;
 - Conserver les étangs temporaires, contourner les cuvettes isolées lors des travaux au champs;
 - Identifier des alternatives aux canaux d'irrigation.



- ✓ Limiter **l'apport de nutriments** dans les étangs de reproduction
 - Laisser la végétation autour des étangs;
 - Limiter l'accès des animaux d'élevage aux étangs; site d'abreuvement adéquat.
- ✓ Réduire la circulation de la machinerie agricole dans les champs
 - Éviter la création d'ornières ou de rigoles;
 - Éviter la compaction du sol.
- ✓ Restreindre l'utilisation des produits chimiques dans les champs
 - Utiliser les quantités nécessaires sans plus;
 - Choisir des alternatives biologiques;
 - Éviter l'épandage près des milieux humides.



- ✓ Conserver des bandes de protection autour des sites de reproduction et protéger les rives des étangs
 - Conserver la végétation indigène sur une bande de 15 m ou plus autour des étangs
 - Faucher la végétation des rives et des fossés de drainage vers la mi-automne
- ✓ Favoriser la **connectivité** à l'intérieur des habitats
 - Garder des lisières de forêts ou de végétation
 - Éviter l'aménagement de route près des étangs
- ✓ Maintenir une mosaïque de milieux forestiers et agricoles pour éviter l'uniformité du territoire;



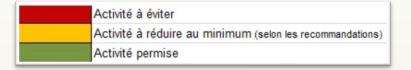
> Mesures d'aménagement possibles:

- Maintenir un milieu ouvert:
 - Au besoin, prévoir une coupe d'entretien aux 3 à 5 ans;
 - La coupe devrait être faite manuellement.
- Effectuer les travaux de coupe d'arbre à l'hiver ou le plus tard possible à l'automne (mi-octobre) alors que les rainettes sont rendues à leur site d'hibernation;
- Conserver des lisières de végétation entre les divers types de milieu;
- Conserver les débris ligneux au sol.

Consulter des spécialistes avant d'entreprendre des travaux à proximité des sites de reproduction de rainette.



EN RÉSUMÉ...



	ZONES DE CONSERVATION		
CONTRAINTES	Habitat de reproduction 0-30 m	Habitat terrestre 30-250 m	Zone tampon 250-300 m
Modification de l'hydrologie			
Utilisation de produits agro-chimiques			
Circulation de la machinerie ou VTT*			
Construction de route ou sentier			
Activités forestières**			ll

- * Limiter la **circulation de la machinerie** à des chemins définis. Sinon, faire circuler la machinerie après l'assèchement des terres ou à l'hiver lorsque le sol est encore gelé. (Attention : ne pas circuler dans les champs au printemps, lorsque les champs sont inondés!)
- ** Prioriser les **activités forestières** selon les recommandations des experts en fonction de l'évolution du milieu naturel, dans le but de favoriser l'habitat de la rainette faux-grillon.



6. APPROCHE DES PROPRIÉTAIRES ET RÉSULTATS À CE JOUR PHASE I DU PROJET DE CONSERVATION VOLONTAIRE

Étape réalisées en 2013-2014

- 1. Identification des 71 propriétaires
- 2. Envoi de lettres et sondage aux propriétaires
- 3. Identification des producteurs proactifs (4)
- 4. Rencontre et remise d'un cahier personnalisé
- 5. Entente de conservation volontaire (signature ou entente verbale)
- 6. Visite de terrain avec le propriétaire pendant la saison de reproduction

Étapes à compléter

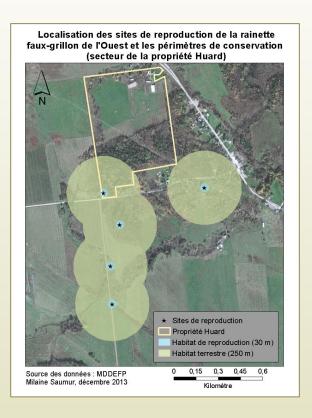
- 1. Identification des sites de reproduction à l'aide d'une pancarte
- 2. Délimitation du contour des étangs à l'aide de piquets (lorsque situé dans un champ ou un pâturage)



6. APPROCHE DES PROPRIÉTAIRES ET RÉSULTATS À CE JOUR

LE CAHIER DU PROPRIÉTAIRE: UN GUIDE DE SENSIBILISATION PERSONNALISÉ





7. PROCHAINES ÉTAPES (2014-2015-2016) PHASE II DU PROJET DE CONSERVATION VOLONTAIRE

<u>Étape 1</u>: Élaborer une **stratégie de conservation** pour la protection des 26 métapopulations de RFG en milieu agricole ou agro-forestier.

<u>Étape 2</u>: Mise en œuvre de la **démarche de conservation et de sensibilisation** auprès des producteurs agricoles, selon le degré de réceptivité:

- Cahier du propriétaire personnalisé
- Cahier du propriétaire (format général)
- Fiche d'information

Étape 3: Production et installation de pancarte dans les milieux protégés, ainsi que des balises avec réflecteur pour délimiter les habitats de reproduction.

8. PROGRAMME DE FINANCEMENT DISPONIBLES

* FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC (FFQ):

Programme de mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole



Lien pour accéder au répertoire de programmes d'aide aux initiatives fauniques: http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/programmes-aide/

8. PROGRAMME DE FINANCEMENT DISPONIBLES

* MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION

Programme Prime-vert:

Volet 1 – Interventions en agroenvironnement par une exploitation agricole

Volet 3 – Approche régionale et interrégionale

Volet 4 – Appui au développement et au transfert de connaissance en agroenvironnement



Lien pour accéder aux divers volets:

http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Producti ons/md/programmesliste/agroenvironnem ent/Pages/primevert.aspx





Merci de votre intérêt pour la conservation. Ensemble, nous obtiendrons des résultats concrets!

Contactez-nous pour plus de renseignement à propos de l'implication de CNC dans la protection des habitats de rainette faux-grillon:

Caroline Gagné, chargée de projets:

caroline.gagné@conservationdelanature.ca

Milaine Saumur, coordonnatrice de projets: milaine.saumur@conservationdelanature.ca

